

Apport partiel d’actif

Suivant décisions de l’assemblée générale / l’actionnaire unique du 30 avril 2025, des sociétés « COREME – CONCEPTIONS REALISATIONS MECANIKES ET ELEC-TRIQUES » S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 40 185,59 € - Siège social : LA TALAUDIERE (Loire), 40 Rue des Mineurs - R.C.S. : SAINT ETIENNE 397 550 278 et « SLIC-VALFOR » S.A.S.U. au capital de 553 896 € - Siège social : LA TALAUDIERE (Loire), Avenue Jean Rostand - 40 Rue des Mineurs - R.C.S. SAINT ETIENNE 392 676 417, il a été approuvé un projet de contrat d’apport partiel d’actif soumis au régime juridique des scissions aux termes duquel la société « COREME – CONCEPTIONS REALISATIONS MECANIKES ET ELECTRIQUES » fait apport à la société « SLIC-VALFOR » de sa branche complète et autonome d’activité de « Etude, conception, production, transformation, concernant le domaine de la mécanique, des ensembles mécaniques ou électriques et plus généralement les produits ou matériels destinés à l’industrie », exploitée à LA TALAUDIERE (Loire), 40 Rue des Mineurs, comprenant un actif de 544 678,50 € et un passif de 510 106,23 €, soit un apport net de 34 572,27 € arrondi à 34 510 €. En rémunération de l’apport partiel d’actif, la société « SLIC-VALFOR » a procédé à une augmentation de capital de 34 510 € pour le porter à 588 406 € au moyen de la création de 2 465 actions nouvelles de 14 € chacune, intégralement libérées. Le capital social est désormais de 588 406 € divisé en 42 029 actions. Il n’a été créé aucune prime d’apport.

Suivant décisions du 30 avril 2025, l’actionnaire unique de la société « SLIC-VALFOR » a décidé d’étendre l’objet social de la société aux activités de : Etude, conception, production, transformation, concernant le domaine de la mécanique, des ensembles mécaniques ou électriques et plus généralement les produits ou matériels destinés à l’industrie.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE

SARL POURRET

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la « SARL POURRET », au capital de 1.500 € ;

- Siège social : 22 route du cordon rouge - 42600 CHALAIN-D’UZORE.
- Objet social : Travaux agricoles, ruraux, forestiers, déneigement ; Location de matériels avec ou sans chauffeur ; Prestations administratives.
- Date de clôture de l’exercice social : 31 décembre.
- Durée : 99 ans.
- RCS et dépôt : ST-ETIENNE.
- Gérants : M. Christophe POURRET : 22 route du cordon rouge - 42600 CHALAIN-D’UZORE, Mme Estelle POURRET : 22 route du cordon rouge - 42600 CHALAIN-D’UZORE, M. Florian POURRET : 22 route du cordon rouge - 42600 CHALAIN-D’UZORE.



GAEC DE BURET

Constitution

Par acte SSP du 01/05/2025, il a été constitué un GAEC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: GAEC DE BURET

Objet social: l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et l'exercice d'activités photovoltaïques

Siège social: 252 Route de la Bourgogne 42640 Saint-Forgeux-Lespinnasse.

Capital: 300 000 €

Durée: 99 ans

Gérance: M. JONNARD Philippe, demeurant 252 Route de la Bourgogne 42640 Saint-Forgeux-Lespinnasse, M. JONNARD Romain, demeurant 2670 Route des Beausiers 42640 Saint-Forgeux-Lespinnasse

Immatriculation au RCS de Roanne

GAEC DE LA RIVOIRE

au capital de 124.000 €  
343 Chemin de la Rivoire  
42140 CHATELUS  
403 622 384 RCS ST-ETIENNE

Dissolution

Suivant délibération du 31/03/2025, de l'AGE du GAEC DE LA RIVOIRE, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement au 31/03/2025. Monsieur Jean-François BRUYAS a été nommé liquidateur. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 343 Chemin de la Rivoire - 42140 CHATELUS.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST ETIENNE.

SAS DE SAINT-PAUL

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à EPERCIEUX-SAINT-PAUL (Loire), du 23/04/2025, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SAS de Saint-Paul ».

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 515 Chemin de Saint-Paul - 42110 EPERCIEUX-SAINT-PAUL.

Objet : La production d'électricité photovoltaïque, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de bâtiments à usage agricole, industriel, commercial ; Tous travaux agricoles comprenant notamment la préparation des sols, le traitement des cultures, la récolte des fourrages et des céréales, le stockage et la conservation, les travaux ruraux, le déneigement public et privé, le conseil technique dans le domaine agricole et d'élevage, le négoce de fourrages et produits agricoles ; Toutes prestations administratives.

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

Capital : 1.000 Euros.

Durée : 99 ans.

Transmission des actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des trois quarts des actions.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom ; il a le droit de voter sauf disposition contraire prévue par le code de commerce.

Direction et administration de la société : Président : M. Daniel PEPIN : 515 Chemin de Saint-Paul - 42110 EPERCIEUX-SAINT-PAUL.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE (Loire).

J.L.G. AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée  
Capital social : 8.000 €  
177 Bd Jean Jaurès  
42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT  
393 052 733 – RCS ST ETIENNE

Nomination du Directeur Général

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christelle DUBOIS, Notaire associée à ST ETIENNE (42000) 5 rue Mi Carême, le 3 février 2025, les membres de la société ont nommé M. Florian GOURBERE demeurant à SAINT-GALMIER (42330) 1 lotissement les coteaux de Saint Galmier directeur général à compter de ce même jour.

Mention au RCS de ST-ETIENNE.

Pour avis

SAS DU PONT NEUF

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à SAUVAIN (Loire), du 1<sup>er</sup>/05/2025, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SAS DU PONT NEUF ».

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 855 Route du Pont Neuf - 42990 SAUVAIN.

Objet : La production d'électricité photovoltaïque, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de bâtiments à usage agricole, industriel, commercial, tous travaux agricoles comprenant notamment la préparation des sols, le traitement des cultures, la récolte des fourrages et des céréales, le stockage et la conservation, les travaux ruraux, le déneigement public et privé, le conseil technique dans le domaine agricole et d'élevage, le négoce de fourrages et produits agricoles, le terrassement, la gestion de tous patrimoines immobiliers dont la société pourrait être propriétaire ou en avoir la jouissance, toutes prestations administratives, petits travaux du bâtiment, toutes activités d'accompagnement touristique, la découverte d'établissements artisanaux en milieu rural.

Date de clôture de l'exercice social : 31 mars

Capital : 2.000 Euros.

Durée : 99 ans.

Transmission des actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des trois quarts des actions.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom ; il a le droit de voter sauf disposition contraire prévue par le code de commerce.

Direction et administration de la société : Présidente : Mme Céline GOUTTE : 855 Route du Pont Neuf - 42990 SAUVAIN.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE (Loire).

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurence ZILIC-BALAY, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Laurence ZILIC-BALAY, Sophie SABOT-BARCET, Gaëtan POYET et Mathilde GOUTORBE, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MONISTROL SUR LOIRE (Haute-Loire) ZA Les Terrasses du Mazel, 15 boulevard François Mitterrand, CRPCEN 43053, le 6 mai 2025, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial de :

M. Yves Raymond Gaston SURREL, retraité-autoentrepreneur, et Mme Joëlle Annie Jeanne BUISSON, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-ETIENNE (42100) 29 rue du Docteur Paul Michelon. Monsieur est né à SAINT-MALO (35400) le 12 juillet 1956, et Madame est née à LE BOURGET (93350) le 14 juin 1954, mariés à la mairie de LA ROCHEPOT (21340) le 29 août 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, contenant APPORT à la communauté par Mme SURREL de divers biens et droits immobiliers propres, dans un ensemble immobilier sis à PARIS 15 5<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT (75015) 43 Rue de l'Eglise, cadastré section EK n°1, lots n° 392, 522 et 819.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.



**ANNONCES LÉGALES**

➔ Une question ?

Appelez Pauline au  
**04 77 92 80 30**

ou envoyez un mail à  
**legales@paysansdelaloire.fr**

Rectificatif

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans PAYSANS DE LA LOIRE du 9 mai 2025, concernant la société LA SUITE CHIC ET TENDANCE, Espace Saint-Louis Rue Alexandre Raffin, 42300 ROANNE.

Il y a lieu de modifier et de lire: A vendu à la société GLOW BEAUTY, SARL au capital social de 2000€ dont le siège social est à ROANNE 15-31 rue Alexandre Raffin Espace Saint-Louis, immatriculé au RCS de ROANNE sous le numéro 943610089 le fonds commercial d'exploitation de coiffure mixte, vente de tous produits cosmétiques, parfumerie, articles cadeaux, bijoux fantaisies et tous accessoires se rapportant à cette activité;

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues à la forme légale au plus tard dans les 10 jours de la dernière date des publications en l'office notariale de Me DELOBRE notaire à CHARLIEU(42190), 5Bd Valorge où domicile a été élu à cet effet.

BOUCHERIE DURAND

S.A.S.U. au capital de 46 400 €  
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)  
3 Allée Michael Faraday - Stelytec  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 331 065 672

Modification des dirigeants

En date du 29 novembre 2024, le président de la société, a, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024 :

- 1) constaté la démission de Monsieur Christophe POULAIN de ses fonctions de Directeur Général
- 2) nommé Monsieur Matthieu CUEGNIET, demeurant à ELBEUF (Seine Maritime) 19 rue André Maurois aux fonctions de Directeur Général
- 3) nommé Monsieur Christophe POULAIN demeurant à LORETTE (Loire) 11 Chemin du Chambon aux fonctions de Directeur Général Délégué

Dépôt Légal RCS : ST ETIENNE  
LA PRESIDENCE



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 42 25 0112 01** : superficie totale : 15 ha 12 a 77 ca dont 1 ha 97 a 64 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAVIGNEUX (15 ha 12 a 77 ca) - 'SAUVAGNEUX' : A-203 - 'BULLIEUX' : F-149-161-162-163-165. Zonage : N, A. Occupation : Libre

**AS 42 24 0119 01** : superficie totale : 58 ha 13 a 84 ca dont 4 ha 76 a 20 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : CHERIER (17 ha 84 a 43 ca) - 'FREDIFONT' : A-261-262-263-264-269-270-275 - 'GALLOCHIERES' : A-497-498 - 'LES BARGES' : A-276-277-278 - 'LES BARILLONNES' : A-491 - 'LES DUILTS' : A-338-339-340-341-342-343-344. SAINT-JEAN-SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE (36 a 55 ca) - 'A LA GRACE' : B-1708-1709. VILLEMONTAIS (39 ha 92 a 86 ca) - 'BOIS D OREE' : A-280-281-282-290-291-292-293-294 - 'GOUTTE NOIRE' : A-208-212-213-238-239 - 'VIGNES VAQUES' : A-1968-1974 - '0217 IMP DE LA SALERIE' : B-397 - '0245 IMP DE LA SALERIE' : B-412 - '0246 IMP DE LA SALERIE' : B-926 - 'LA SALERIE' : B-392-393-394-395-396-400-402-404-405-406-407-409-410-411-413 - 'LES GIRAUDS' : B-517-526-852 - 'PISSE LOUP' : B-419-424. Zonage : CHERIER : RNU - SAINT-JEAN-SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE : A - VILLEMONTAIS : N, A. Occupation : Libre

**AS 42 25 0030 01** : superficie totale : 28 a 50 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CORDELLE (6 ha 32 a 76 ca) - 'LE HAUT DU MOULIN' : A-196-197 - 'RILLY' : A-105-106-176-668. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 42 15 0158 01** : superficie totale : 6 ha 32 a 76 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CORDELLE (6 ha 32 a 76 ca) - 'LE HAUT DU MOULIN' : A-196-197 - 'RILLY' : A-105-106-176-668. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **31/05/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer http://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

RESTO DES HALLES 42

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SASU "RESTO DES HALLES 42", au capital de 10 000 €, divisé en 10 000 actions - apport en numéraire.

Siège social : LA FOUILLOUSE (Loire), ZAC de la Gouyonnière.

Objet social : L'exploitation de tous établissements de débit de boissons, de type brasserie, bar, café, pub, restaurant ou tout autre établissement similaire, autorisé à vendre des boissons alcoolisées ou non alcoolisées, à consommer sur place ou à emporter ; Toute activité de restauration traditionnelle à consommer sur place ou à emporter.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S..

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : La société «CAPITAL INVESTISSEMENT PN», sise à LA FOUILLOUSE (Loire), ZAC de la Gouyonnière.

Dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

POUR AVIS

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me DE ZAN, Notaire à LA TALAUDIERE, 38 rue Victor HUGO, CRPCEN 42031 le 24.03.2025, a été effectué un apport à communauté portant aménageant le régime matrimonial.

Mr Jacky Marcel Germain BOYON, Retraité, et Mme Colette Marie Antoinette FRAISSE, Retraitée, dt ensemble à CHAMALIERES-SUR-LOIRE (43800) 160 chemin de Bernard.

Nés savoir: Mr à ST ETIENNE, le 21.06.1950, et Mme à le 19.02.1949.

Mariés à ST ETIENNE, le 01.07.1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté appartenant en propre à Mr : ACHAMALIERES-SUR-LOIRE (43800)160 Chemin de Bernard, cadastré section A n° 2664-2665-2667, total surface : 7a 57ca.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

GROUPEMENT FONCIER RURAL DU PILAT

Constitution

Avis est donné de la constitution du GROUPEMENT FONCIER RURAL DU PILAT, société civile au capital de 3.000 €.

Siège social : 1237 Chemin du Grand Bost - 42131 LA VALLA EN GIER

Objet social : la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition ;

- la constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers non soumis au « régime forestier », mais susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière et leurs accessoires et dépendances indissociables, qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant 30 ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du CGI, ainsi que de tous terrains à boisier, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels le groupement prendra l'engagement de boisier dans les 5 ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail.

Durée : 99 ans

RCS et dépôt : SAINT-ETIENNE (Loire)

Co-Gérants : M. Sébastien ROBERT et Mme Emilie ROBERT née PROST, 1237 Chemin du Grand Bost - 42131 LA VALLA EN GIER.

GROUPE CELDUC

Société Anonyme  
au capital de 800.000,00 Euros  
Siège social : 5, rue Ampère  
Boîte Postale 30004  
42290 SORBIERS  
RCS SAINT-ETIENNE B 634 500 748

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Conseil d'Administration du 30/04/2025 a nommé Directeur Général Délégué Monsieur Jean PERROT, demeurant 1520 route de Montverdun, Le Merle, 42600 MORNAND-EN-FOREZ, prise d'effet au 01/07/2025.

Mention sera faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.